

FICHE DE POSTE

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL - SEJOUR DE COHESION - MAINE-ET-LOIRE

ADJOINT/ADJOINTE A L'ENCADREMENT SNU

Contexte de la mission :

Dates : **du 11 au 24 juin 2022 et/ou du 2 au 15 juillet 2022**

Public accueilli : Entre 112 et 182 jeunes de 15 à 17 ans ayant terminé leur année de troisième par centre

Avec l'objectif de favoriser l'émergence des valeurs républicaines et citoyennes et le sens de l'engagement au service de l'intérêt général, le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale,
- Le développement d'une culture de l'engagement,
- L'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se déclinera en 4 phases successives :

- Une phase initiale de préparation et d'information des familles et des jeunes volontaires,
- Un séjour de cohésion de 12 jours, **obligatoire**, destiné au développement d'une culture SNU et mêlant engagement individuel et collectif, appropriation d'un socle républicain et démocratique, esprit de défense et de résilience ainsi que des bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ; la présente fiche de poste correspond à l'encadrement de ce séjour,
- Une mission d'intérêt général, obligatoire, inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours, à partir de modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel,
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 30 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariats existants (service civique notamment).

L'encadrement des séjours de cohésion compte pour un centre de 182 jeunes et plus :

- une direction composée de : un(e) chef(fe) de centre, **un(e) adjoint(e) encadrement**, un(e) adjoint(e) éducatif(ve),
- une équipe de soutien : avec un(e) intendant(e), un(e) infirmier(e) et un(e) référent(e) sport et cohésion
- des cadres intermédiaires : 4 cadres de compagnie (responsables pédagogiques) et leurs 4 adjoints qui coordonnent une équipe de 4x12 jeunes (48 volontaires) et 4 tuteurs animateurs,
- 16 cadres de proximité : tuteurs de maisonnée de 10 à 12 volontaires.

A – Responsabilités particulières :

L'adjoint encadrement seconde le directeur dans 4 domaines principaux :

1. La gestion de l'encadrement

Il dirige l'action des cadres du niveau intermédiaire et des tuteurs de maisonnée en vue d'un bon déroulement éducatif du séjour.

Par son exemple et son implication, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d'une démarche pédagogique qui allie exigence et écoute des volontaires.

Il guide et accompagne les cadres des compagnies dans leur rôle d'éducateur.

2. La discipline générale

Il s'assure de la bonne exécution du règlement de service intérieur et de la discipline générale du centre pendant tout le séjour.

Il contribue à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie commune. Il apporte une vigilance particulière à tout ce qui touche à la mixité et à l'inclusion.

Il conseille les cadres de contact pour prévenir et gérer les conflits.

Il s'assure de l'assiduité de tous les volontaires à toutes les activités.

3. La démocratie interne et le développement d'un vivre ensemble harmonieux

Il organise la mise en pratique dans la gestion et la vie quotidienne du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de l'engagement et du vivre ensemble.

Il s'assure du bon déroulement des moments de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du stage.

Dans ce cadre, il veille à faire vivre l'engagement des jeunes au quotidien.

Il met en place et pilote l'ensemble des mesures qui contribue à l'intégration des jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers.

4. La sécurité

En charge de la sécurité générale, il initie et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et les services hospitaliers et de secours.

Animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des volontaires, il organise le service des cadres des maisonnées et des compagnies, de jour comme de nuit. Il organise et pilote les relations de l'encadrement avec les familles des volontaires.

Enfin, il organise les rassemblements quotidiens pour les couleurs et la cérémonie qui clôture le séjour.

B – Expérience et formation spécifique :

1. Connaissances :

- * Bases de psychologie de l'adolescent
- * Expériences dans l'encadrement de séjours
- * Méthodes de gestion d'un conflit
- * Prise en compte des jeunes en situation de handicap ou à besoins particuliers

2. Compétences managériales requises :

- * Sens des relations humaines
- * Capacité au leadership et maîtrise de soi
- * Capacité à animer des équipes
- * Capacité à faire respecter les règles du vivre ensemble
- * Exemplarité, intégrité et rigueur dans le comportement

Il est nécessaire de compter une expérience significative d'encadrement complexe, dans un établissement éducatif des armées ou dans un établissement de l'Education nationale ou de l'Éducation populaire.

Le candidat s'engage à suivre en présence continue une formation dont les modalités seront présentées lors des entretiens.

C – Conditions particulières d'exercice

Vacations en contrat d'engagement éducatif sur la base de 114.90€ brut /jour sur la base d'une durée comprise entre 31 et 34 jours comprenant les journées de formation, de réunions, de repos compensateur, de retex et de séjour.

Tenue obligatoire pour l'encadrement.

Obligation de présence 24h/24 pendant le séjour de cohésion.

Documents à adresser à : SDJES49-snu@ac-nantes.fr

Date limite de réception des candidatures : le 18 mars 2022

Attention les candidatures dont les dossiers seraient incomplets ne seront pas prises en compte.